

# CONVENTION IMPORTANTE ENTRE LE LUXEMBOURG ET L'ESPAGNE

En marge de l'Ecofin à Bruxelles, le ministre des Finances, Luc Frieden, et son homologue espagnole, Elena Salgado Mendez, qui assumera la présidence de l'Ecofin à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, ont signé, le 10 novembre 2009, un avenant à la convention de non-double imposition entre les deux pays, afin d'y inclure l'échange d'informations sur demande conforme au standard OCDE.

Cet accord revêt une importance majeure pour le développement des activités internationales de la place financière de Luxembourg, et notamment son industrie des fonds d'investissement, puisque suite à cet accord, le Luxembourg ne figurera plus sur la liste des pays qui selon un décret royal espagnol sont des paradis fiscaux.

Depuis la réunion du G20 d'avril 2009 et l'acceptation par le Luxembourg des standards OCDE en matière



d'échange d'informations sur demande en matières fiscales, le ministre des Finances, Luc Frieden, a signé 20 accords de ce type, dont 14 avec des pays membres de l' OCDE.